FormaV

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général SVT + SES, veuillez visiter :
bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

# Philosophie

Session 2022 • Amérique du Nord

Code sujet **22-PHGEAN1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

## Se repérer dans le corrigé


Sujet 1 — La conscience et le bonheur
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 2 — La technique et la peur de la nature
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 3 — Le temps, l’éternité et le changement
1 réponses • sujet p. 2–2


Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

# Sujet 1

None points

La conscience et le bonheur

## Question Sujet 1

Sujet p. 2

> La conscience fait-elle obstacle au bonheur ?

**Introduction.** La conscience désigne à la fois le fait d'éprouver ce qui nous arrive et la capacité de nous rapporter à nous-mêmes : nous pouvons reconnaître nos désirs, réfléchir à nos actes et nous représenter notre avenir. Le bonheur, quant à lui, ne se réduit pas à un plaisir ponctuel ; il évoque une satisfaction plus durable, ou une vie que l'on peut juger bonne dans son ensemble. La question demande donc si le fait d'être conscient nous empêche d'être heureux. Elle suppose que la conscience pourrait nous éloigner du bonheur, parce qu'elle révèle nos manques, notre vulnérabilité et notre finitude. Mais elle pourrait aussi être nécessaire pour examiner nos désirs et choisir une manière de vivre qui nous satisfasse réellement. La conscience est-elle un obstacle par nature, ou le devient-elle seulement lorsqu'elle se transforme en inquiétude et en rumination ? Nous verrons d'abord pourquoi la lucidité peut rendre le bonheur plus difficile, puis comment la réflexion peut contribuer à une vie heureuse, avant de distinguer une conscience qui enferme d'une conscience qui éclaire l'action.

**I. La conscience peut faire obstacle au bonheur en révélant nos manques et notre vulnérabilité.**

La conscience réflexive nous permet de prendre du recul par rapport à ce que nous éprouvons. Nous ne ressentons pas seulement un plaisir ou une peine : nous pouvons nous demander si cet état va durer, s'il répond à nos attentes et ce qu'il révèle de notre vie. Cette distance peut faire apparaître l'écart entre ce que nous désirons et ce que nous avons. Par exemple, une personne qui obtient une réussite longtemps espérée peut, au lieu de s'en réjouir, comparer aussitôt son résultat à un objectif supérieur ou à celui d'autrui. La conscience rend alors possible l'insatisfaction, même lorsque la situation présente comporte des motifs de satisfaction.

Elle nous rend également sensibles au temps. Nous pouvons regretter le passé et anticiper l'avenir ; un plaisir présent peut ainsi être assombri par la crainte de sa disparition. La conscience de notre finitude est particulièrement troublante : savoir que notre existence est limitée peut rendre fragiles les bonheurs auxquels nous tenons. Dans les *Pensées*, Pascal analyse la manière dont les êtres humains cherchent souvent à se détourner de leur condition et de la pensée de leur finitude. Cette analyse aide à comprendre pourquoi la lucidité peut être douloureuse, sans prouver que toute conscience rend le bonheur impossible.

La conscience morale peut elle aussi troubler notre tranquillité lorsqu'elle nous confronte à une faute ou à la souffrance causée à autrui. De même, se comparer continuellement aux autres peut empêcher de reconnaître la valeur de sa propre situation. En ce sens, la conscience paraît faire obstacle au bonheur parce qu'elle empêche parfois l'insouciance et met au jour des vérités pénibles. Cependant, l'absence de réflexion ne garantit pas une vie heureuse : un plaisir immédiat peut être passager, et une conduite irréfléchie peut produire des conséquences douloureuses.

**Transition.** Il faut donc distinguer le bonheur d'un simple état d'insouciance ou d'un plaisir isolé. Si être heureux signifie pouvoir juger sa vie satisfaisante dans son ensemble, la conscience, qui rend ce jugement possible, n'est peut-être pas seulement une difficulté : elle peut aussi contribuer au bonheur.

**II. La conscience peut contribuer au bonheur en nous aidant à examiner nos désirs et à orienter nos choix.**

La réflexion permet de distinguer ce que nous désirons sur le moment de ce qui peut nous apporter une satisfaction plus durable. Une personne qui cherche sans cesse à acquérir davantage peut constater que cette accumulation ne lui apporte pas le bonheur espéré. En examinant son expérience, elle peut réviser ses priorités. La conscience ne supprime pas automatiquement les désirs, mais elle nous donne la possibilité de les comprendre et de ne pas les suivre aveuglément.

Cette idée se retrouve chez Épicure dans la *Lettre à Ménécée* : il faut réfléchir aux plaisirs et aux peines, car tous les plaisirs ne doivent pas être choisis et toutes les peines ne doivent pas être évitées. Cette réflexion suppose de considérer les conséquences de nos décisions. Renoncer à un plaisir immédiat peut éviter une souffrance plus grande ; accepter une difficulté peut parfois conduire à un bien plus important. La conscience ne suffit donc pas à rendre heureux, mais elle rend possible un choix plus mesuré et plus cohérent avec ce que nous jugeons important.

Elle contribue aussi à la responsabilité et aux relations avec autrui. Prendre conscience du tort que l'on a causé peut mener non seulement au remords, mais aussi à la reconnaissance de sa faute, à une demande de pardon ou à une réparation. Cette démarche peut restaurer une relation et rendre possible une forme de paix intérieure. De même, être attentif aux besoins d'un proche permet de ne pas réduire le bonheur à la seule satisfaction individuelle. La conscience peut ainsi soutenir des liens qui participent à une vie heureuse.

Enfin, être lucide, c'est reconnaître que tout ne dépend pas de nous et que l'existence comporte des épreuves. Cette reconnaissance ne supprime pas la peine, mais elle peut éviter d'ajouter à une difficulté réelle des attentes irréalisables ou une lutte vaine contre ce qui ne peut être changé. La conscience permet alors d'orienter son action vers ce qui peut effectivement être transformé.

**Transition.** Toutefois, la réflexion qui aide à choisir peut également devenir une surveillance incessante de soi. À force de se demander si l'on est heureux, si l'on profite assez du présent ou si l'on a prévu tous les risques, on peut se détourner de l'activité et des relations qui donnent justement du contenu à sa vie. Il faut donc préciser à quelles conditions la conscience aide plutôt qu'elle n'entrave.

**III. La conscience n'est pas en elle-même un obstacle : tout dépend de la manière dont elle s'exerce.**

La conscience devient un obstacle lorsqu'elle se transforme en rumination. Au cours d'une conversation, celui qui se demande constamment s'il paraît intéressant et s'il éprouve la bonne émotion peut ne plus écouter son interlocuteur. De même, imaginer sans fin tous les malheurs possibles ne protège pas nécessairement contre eux : cette anticipation peut faire éprouver par avance des souffrances qui n'ont pas encore eu lieu. Dans ces cas, la conscience ne sert plus à comprendre une situation ni à agir ; elle enferme l'individu dans l'inquiétude et l'évaluation permanente.

Mais supprimer la réflexion ne serait pas une solution. Sans examen de soi, nous risquerions de subir des habitudes, de poursuivre des désirs contradictoires ou de prendre une satisfaction provisoire pour le bonheur. Il ne s'agit donc pas de tout contrôler, mais de faire un usage ajusté de la conscience : comprendre ce qui dépend de nous, décider quand l'action est possible, et accepter que l'avenir ne puisse être entièrement maîtrisé. On peut alors s'engager dans une activité, une relation ou un projet sans exiger de chaque instant qu'il prouve que l'on mène une vie parfaitement réussie.

Il faut ainsi distinguer une conscience fixée sur le manque et une conscience qui éclaire l'action. La première compare sans cesse la réalité à un idéal inaccessible et entretient l'insatisfaction ; la seconde évalue la situation pour déterminer ce qui peut être changé et orienter les choix. Cette distinction ne signifie pas que chacun pourrait atteindre le bonheur par un simple effort de volonté : la santé, les conditions matérielles, les relations et les événements comptent aussi. Elle signifie seulement que la conscience peut transformer notre rapport à ces conditions, sans les faire disparaître.

**Conclusion.** La conscience peut faire obstacle au bonheur lorsqu'elle nourrit le regret, la peur, la comparaison ou une surveillance permanente de soi. En révélant notre finitude et l'écart entre nos désirs et la réalité, elle rend parfois l'insouciance impossible. Pourtant, elle peut aussi nous aider à examiner nos désirs, à choisir nos actions, à assumer nos responsabilités et à mieux reconnaître ce qui dépend de nous. Elle n'est donc pas nécessairement l'ennemie du bonheur : elle l'entrave lorsqu'elle devient rumination, mais une conscience réfléchie et lucide peut contribuer à une vie plus cohérente et plus satisfaisante, sans suffire à garantir le bonheur.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La conscience peut faire obstacle au bonheur lorsqu'elle nourrit le regret, la peur, la comparaison ou une surveillance incessante de soi. Mais elle permet aussi d'examiner nos désirs, de choisir nos actions et d'assumer nos responsabilités. Elle n'est donc pas nécessairement l'ennemie du bonheur : la rumination l'entrave, tandis qu'une conscience lucide peut contribuer à une vie heureuse, sans la garantir à elle seule.

# Sujet 2

**None points**

La technique et la peur de la nature

## Question Sujet 2

Sujet p. 2

> La technique permet-elle de ne plus avoir peur de la nature ?

**Introduction.** Les êtres humains vivent au sein de la nature, mais ils en subissent aussi des phénomènes qui peuvent menacer leur existence : tempêtes, inondations, séismes ou maladies. La peur de la nature désigne ici la crainte de ces dangers et de notre vulnérabilité face à eux. La technique, entendue comme l'ensemble des savoir-faire, des outils et des dispositifs grâce auxquels nous agissons sur notre milieu, semble pouvoir nous protéger. Pourtant, demander si elle permet de *ne plus* avoir peur revient à demander si elle peut supprimer entièrement cette crainte, et non seulement la réduire. Or se protéger de certains dangers signifie-t-il être devenu indépendant de la nature ? Nous verrons d'abord que la technique diminue la peur en permettant de prévoir certains risques et d'agir contre eux. Nous montrerons ensuite qu'elle ne peut garantir une maîtrise totale et peut produire de nouveaux dangers. Il faudra enfin distinguer l'abolition illusoire de toute peur de la capacité à ne pas être paralysé par elle.

**I. La technique diminue certaines peurs en donnant des moyens d'agir.** Un danger inconnu et imprévisible suscite souvent une peur accrue : ne sachant ni ce qui va arriver ni comment y répondre, nous éprouvons un sentiment d'impuissance. Les connaissances scientifiques et les techniques peuvent modifier cette situation. Les prévisions météorologiques et les systèmes d'alerte, par exemple, aident à anticiper une tempête ou une crue et à évacuer les personnes exposées. Des bâtiments adaptés aux risques locaux, des digues ou des soins médicaux peuvent aussi réduire les dommages. La technique ne fait pas nécessairement disparaître le phénomène naturel ; elle rend possible une action qui diminue la vulnérabilité humaine.

La technique transforme ainsi notre rapport à la nature : nous ne sommes plus seulement soumis à ses effets, puisque nous pouvons en observer certains, les prévoir et nous en protéger. Cette ambition évoque le projet de Descartes de nous rendre « comme maîtres et possesseurs de la nature » (*Discours de la méthode*, sixième partie). Il s'agit de tirer de la connaissance des phénomènes des moyens d'action utiles à la vie. Lorsqu'un danger est suffisamment connu et qu'une protection fiable existe, une peur particulière peut donc perdre de son intensité. Mais prévoir n'est pas empêcher : une alerte annonce parfois un péril sans pouvoir le supprimer, et une protection n'est efficace que dans certaines limites. La réduction de la peur ne prouve donc pas que toute peur puisse disparaître.

**Transition.** La technique accroît bien notre pouvoir d'action, mais elle ne transforme pas la nature en un objet entièrement maîtrisable. Il faut donc examiner les limites de cette maîtrise, ainsi que les risques que nos propres dispositifs peuvent introduire.

**II. La technique ne peut garantir que nous n'aurons plus peur de la nature.** Certains phénomènes restent difficiles à prévoir avec précision ou peuvent dépasser les moyens de protection disponibles. Un système d'alerte peut avertir d'un tsunami et permettre de mettre des personnes à l'abri, mais il ne peut arrêter la vague. Une digue réduit certains risques d'inondation, sans assurer une sécurité absolue dans toutes les circonstances. De même, la médecine permet de prévenir ou de soigner de nombreuses maladies, mais elle n'abolit ni toute maladie ni la vulnérabilité du vivant. Nous dépendons de processus naturels que nos techniques ne contrôlent jamais complètement.

En outre, les techniques peuvent créer ou amplifier des dangers. Une installation industrielle peut connaître un accident ; l'exploitation de ressources peut dégrader des milieux indispensables à la vie. Une société dépendante de réseaux complexes peut également être fragilisée par une panne ou une défaillance. La

technique ne supprime donc pas toujours la peur : elle peut la déplacer, de la crainte d'un phénomène naturel vers celle des conséquences imprévues de nos interventions. Il serait ainsi erroné de confondre puissance technique et maîtrise totale.

Enfin, la peur n'est pas nécessairement une faiblesse à éliminer. Lorsqu'elle signale un danger réel, elle peut inciter à la prudence et à la prévention. Une absence complète de crainte pourrait conduire à négliger les risques, par exemple en construisant sans précaution dans une zone exposée ou en croyant qu'un ouvrage technique empêchera tout dommage. Certes, une peur excessive peut paralyser ; mais une confiance aveugle dans la technique peut également empêcher de voir notre vulnérabilité.

**Transition.** Puisque la technique protège sans abolir tout risque, la réponse ne peut consister ni à renoncer à ses bienfaits ni à lui attribuer une puissance illimitée. Il reste à préciser comment elle peut nous aider à vivre avec des dangers qui ne disparaissent pas entièrement.

**III. La technique peut transformer la peur en vigilance raisonnée, sans abolir notre dépendance.** Il faut distinguer ne plus éprouver aucune peur et ne pas être dominé par elle. Les connaissances, les alertes, les aménagements et les comportements de prévention permettent d'évaluer les risques et de préparer des réponses. Une population informée peut ainsi agir avec davantage de sang-froid lorsqu'un danger survient. Cette confiance doit toutefois rester proportionnée : une prévision comporte des incertitudes, un ouvrage a un domaine d'efficacité et un dispositif doit être entretenu. Reconnaître ces limites n'annule pas l'utilité de la technique ; cela permet de l'employer avec discernement.

Une relation raisonnable à la nature ne consiste pas à traiter tout phénomène naturel comme un ennemi qu'il faudrait éliminer. On peut combiner des ouvrages de protection, des règles d'urbanisme, des systèmes d'alerte et des consignes d'évacuation, tout en tenant compte des effets de ces choix et des milieux dont nous dépendons. La technique devient alors un moyen de composer avec la nature plutôt qu'un instrument supposé nous en rendre absolument indépendants. La peur peut subsister, mais elle n'a pas à conduire à l'impuissance : éclairée par les connaissances et orientée vers la prévention, elle devient une vigilance utile.

**Conclusion.** La technique permet de réduire certaines peurs de la nature, car elle rend certains dangers prévisibles et donne des moyens de protection. Elle ne permet cependant pas de ne plus avoir peur en toute circonstance : des risques échappent à la prévision ou à la maîtrise, les protections sont limitées et les interventions techniques peuvent engendrer de nouvelles menaces. Elle peut donc nous aider à ne pas être paralysés par la peur et à agir avec prudence, mais elle ne supprime ni notre vulnérabilité ni notre dépendance à la nature.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La technique réduit certaines peurs en permettant de prévoir des dangers naturels et de s'en protéger. Mais elle ne peut garantir la disparition de toute peur : les risques ne sont pas tous maîtrisables, les protections ont des limites et les techniques peuvent créer de nouvelles menaces. Elle aide ainsi à transformer la peur en vigilance et en prévention, sans abolir notre vulnérabilité face à la nature.

# Sujet 3

**None points**

Le temps, l’éternité et le changement

## Question Sujet 3

Sujet p. 2

> Expliquer le texte suivant : « Mais qu’est-ce donc qui est véritablement ? Ce qui est éternel, c’est-à-dire ce qui n’a jamais eu de naissance, ni n’aura jamais de fin, et à quoi le temps n’apporte jamais aucune mutation. Car c’est chose mobile que le temps, et qui apparaît comme en ombre, avec la matière coulante et fluente toujours, sans jamais demeurer stable ni permanente, à qui appartiennent ces mots “avant” et “après”, et “a été” ou “sera”. Lesquels tout de prime abord montrent à l’évidence que ce n’est pas chose qui soit, car ce serait grande sottise et fausseté toute apparente que de dire que cela soit qui n’est pas encore en être, ou qui déjà a cessé d’être. Et quant à ces mots de “présent”, d’“instant”, de “maintenant” par lesquels il semble que principalement nous soutenons et fondons l’intelligence du temps, dès que la raison le découvre, elle le détruit tout sur-le-champ, car elle le fend incontinent et le partage en futur et en passé, comme le voulant voir nécessairement départi en deux. Autant en advient-il à la nature qui est mesurée comme au temps qui la mesure, car il n’y a non plus en elle rien qui demeure, ni qui soit subsistant, mais toutes choses y sont ou nées, ou naissantes, ou mourantes. » MONTAIGNE, Les Essais, livre II, chapitre XII (XVIe siècle). 1. incontinent = aussitôt ; 2. départi = divisé.

**Introduction.** Montaigne ouvre le passage par une question portant sur ce qui est « véritablement ». Il ne demande pas seulement ce qui existe à un moment donné : il cherche ce qui mérite d’être considéré comme pleinement réel, c’est-à-dire stable et identique à soi. Il propose d’abord un critère exigeant : est véritablement ce qui est éternel, sans naissance ni fin, et que le temps ne modifie pas. Mais le temps et la nature paraissent au contraire soumis à un changement incessant. Montaigne examine alors les mots qui nous servent à parler du temps et montre que le passé, le futur et même le présent sont difficiles à saisir comme des réalités stables.

La question directrice est donc la suivante : si le temps et les choses qu’il mesure sont continuellement emportés par le changement, peut-on dire qu’ils sont véritablement ? Le texte progresse en trois moments : il définit d’abord l’être véritable par l’éternité et l’absence de mutation ; il met ensuite en évidence l’instabilité des catégories temporelles, y compris du présent ; il étend enfin cette analyse à la nature entière. Il faut toutefois distinguer l’instabilité d’une chose et son inexistence : le fait de changer suffit-il à empêcher qu’elle existe ?

**Premièrement, l’éternité constitue le critère de l’être véritable.** La question initiale, « Mais qu’est-ce donc qui est véritablement ? », engage une réflexion sur l’être. Montaigne répond : « Ce qui est éternel ». L’éternel est défini par l’absence de commencement et de fin, mais aussi par l’absence de toute « mutation » apportée par le temps. Il ne s’agit donc pas simplement d’une chose qui durerait très longtemps : selon cette définition, une réalité éternelle ne passe pas du non-être à l’être et ne cesse jamais d’être. Elle demeure identique à elle-même.

Par contraste, le temps est une « chose mobile » et la matière est dite « coulante et fluente toujours ». Les images de l’ombre et du flux soulignent que ce qui est soumis au temps échappe à une saisie stable : cela se transforme au moment même où l’on cherche à le considérer. L’opposition centrale est ainsi celle de l’éternité immuable et du devenir temporel. Le passage présente cette opposition comme un problème pour déterminer ce qui est pleinement réel ; il ne suffit cependant pas, à ce stade, de constater qu’une chose change pour conclure qu’elle n’existe absolument pas.

**Transition.** Montaigne fait ensuite apparaître cette difficulté dans les mots ordinaires qui désignent le temps. Ceux-ci semblent confirmer que ce qui est passé ou futur ne peut être posé comme présent et stable.

**Deuxièmement, les mots du passé et du futur renvoient à ce qui n'est pas actuellement.** « A été » désigne ce qui a déjà cessé d'être, tandis que « sera » désigne ce qui n'est pas encore. De même, « avant » et « après » situent les choses dans une succession. Montaigne estime qu'il est manifestement contradictoire de dire qu'est maintenant ce qui n'est pas encore en être ou ce qui a déjà cessé d'être. Ces termes révèlent donc la difficulté de traiter les moments passés et futurs comme des réalités présentes.

Le présent pourrait sembler offrir un point fixe : nous parlons du « présent », de l'« instant » ou du « maintenant » comme si nous pouvions y trouver une réalité stable. Mais Montaigne soutient que la raison, dès qu'elle examine cet instant, le « fend » et le partage entre futur et passé. Un instant précisément délimité apparaît comme une frontière : ce qui le précède est déjà passé et ce qui le suit est encore à venir. Le présent ne se laisse donc pas aisément saisir comme une durée immobile qui demeurerait identique. Le texte ne dit pas simplement que nous n'employons pas correctement les mots ; il met en question la possibilité de fixer intellectuellement un maintenant stable dans le flux temporel.

**Transition.** Si le temps ne fournit aucun état durable, la difficulté s'étend aux réalités naturelles que le temps mesure. Montaigne applique alors à la nature l'analyse qu'il vient de mener sur le temps.

**Troisièmement, la nature est décrite comme entièrement prise dans le devenir.** La nature est « mesurée » par le temps, mais, affirme Montaigne, elle ne demeure pas davantage que lui. Le temps permet de situer les changements naturels ; pourtant les choses naturelles sont elles-mêmes prises dans ces changements. Il n'y aurait en elles « rien qui demeure », ni rien de « subsistant », c'est-à-dire de pleinement stable et permanent. La formule finale, « ou nées, ou naissantes, ou mourantes », résume cette conception : les réalités naturelles apparaissent, sont en train de devenir ou disparaissent. Même ce qui semble stable peut ainsi être considéré comme engagé dans une transformation.

Le raisonnement aboutit donc à une opposition entre le critère initial de l'être véritable — l'éternité sans mutation — et la nature telle que nous la rencontrons, qui se transforme. Montaigne ne se contente pas d'affirmer que certaines choses changent : il souligne qu'aucune réalité naturelle ne semble satisfaire au critère d'une permanence absolue.

**Discussion.** Il faut néanmoins distinguer le fait de changer et le fait de ne pas exister. Un arbre grandit et perd ses feuilles, mais on peut encore le reconnaître comme le même arbre à travers ces transformations. On peut également soutenir qu'un présent, même bref, a une réalité, ou qu'une chose existe précisément selon un processus de transformation. Ces exemples ne réfutent pas nécessairement Montaigne : ils montrent que l'on peut concevoir l'existence autrement que comme une immobilité parfaite.

L'enjeu du passage dépend donc en partie du sens donné à « véritablement ». Si l'on réserve cette expression à ce qui demeure absolument identique, les réalités temporelles et naturelles ne possèdent pas ce type d'être. Si l'on admet qu'une chose peut exister tout en changeant, le flux ne suffit pas à conclure qu'elle n'est rien. Le texte met ainsi en évidence la difficulté de penser une réalité stable au sein du devenir, sans que l'on doive confondre automatiquement changement et inexistence.

**Conclusion.** Montaigne définit l'être véritable comme éternel et immuable, puis oppose ce critère au temps mobile et à la nature changeante. Le passé n'est plus, le futur n'est pas encore et le présent, dès qu'on veut le fixer, paraît se diviser en passé et en avenir. La nature est alors décrite comme un devenir où les choses naissent, sont en train de naître ou meurent. La portée de l'argument doit toutefois être précisée : il montre que les réalités temporelles ne répondent pas au critère d'une permanence absolue, mais ne démontre pas à lui seul que toute chose qui change est inexistante.

**RÉPONSE À RETENIR**

Montaigne oppose l’être véritable, défini comme éternel et sans mutation, au temps et à la nature, soumis au changement. Le passé n’est plus, le futur n’est pas encore, et le présent ne semble pas pouvoir être fixé sans se diviser en passé et en avenir. Les choses naturelles sont ainsi décrites comme naissantes, en train de naître ou mourantes. Le texte souligne la difficulté de trouver une réalité parfaitement permanente dans le devenir ; il ne faut toutefois pas confondre cette absence de permanence absolue avec une inexistence complète.

---

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2022/philosophie-2022-amerique-nord-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.